



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Une première journée de collecte pour les bacs bruns au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saint-Honoré, le 5 octobre 2020 – C'est aujourd'hui qu'a eu lieu la toute première collecte des matières organiques dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce sont les citoyens des municipalités de Bégin et de Saint-Charles-de-Bourget qui ont été les premiers à voir leur bac levé. La collecte débutera à partir du 19 octobre sur le territoire du Lac-Saint-Jean.

Au total, ce sera 49 municipalités qui seront dotées du service de collecte.

« Le traitement et la collecte des matières organiques sont une priorité pour la MRC du Fjord-du-Saguenay et c'est grâce à une entente avec la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean que nous pouvons offrir ce service aux citoyens. C'est pour nous une fierté d'être les premiers dans la région à offrir ce service », mentionne M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

« La première collecte est l'aboutissement du projet d'envergure qu'est la mise en place du service de collecte du bac brun. L'équipe a hâte de recevoir les premiers chargements au centre de compostage pour commencer le traitement, qui sera une première expérience pour la Régie », ajoute M. André Paradis, président du conseil d'administration de la Régie.

Rappelons qu'en novembre 2019, la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean ont signé une entente, annonçant du même coup que la collecte des matières organiques sur leur territoire débuterait en octobre 2020. Les deux organisations ont tenu parole et invitent maintenant la population à participer afin de faire ensemble du compost régional de qualité.

Pour un compost de qualité

Le bon tri des matières à la maison est essentiel dans le processus de compostage. Il est important d'éviter de déposer toutes matières refusées pour ne pas contaminer le compost et mettre en péril son utilisation. Cela inclut les sacs de plastique, même s'ils sont compostables ou biodégradables, car ils ne se dégradent pas au même rythme que les matières organiques. Les sacs de papier sont privilégiés puisqu'ils sont compostables et pratiques pour la gestion des matières organiques.

Les gens sont invités à consulter le site www.monbacbrun.com pour connaître la liste des matières acceptées et refusées ou à télécharger l'application Ça va où ? de Recyc-Québec.

À propos de la MRC du Fjord-du-Saguenay

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public. Pour plus d'informations : www.mrc-fjord.qc.ca.



@mrcdufjorddusaguenay

À propos de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) est un organisme intermunicipal qui gère l'ensemble des matières résiduelles des 36 municipalités du Lac-Saint-Jean et de Mashteuiatsh. Créée en 2008, la RMR a comme rôle de gérer les sites d'opération où sont acheminées les matières résiduelles. La collecte de toutes les matières résiduelles de l'ensemble du Lac-Saint-Jean est assumée par la RMR. Au niveau de ses infrastructures, on retrouve notamment le lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station, trois centres de transfert, un centre de tri, huit écocentres, un site de traitement des boues usées et un centre de compostage. Pour plus d'informations : www.rmrlac.qc.ca



@rmrlac



@rmrlac



@RMRLac

- 30 -

Sources :

Janick Gagné, conseillère en communication
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 690-6113
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca

Mélanie Simard, directrice des communications
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean
581 230-3132
melanie.simard@rmrlac.qc.ca